

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DU 27 JUIN 2014**



AIDE INTERNATIONALE MEDICALE ARRAS

L'an 2014, le 21 Juin à 19h, à ARRAS Grand Pace à l'Office Culturel, l'assemblée générale de l'association "Aide Internationale Médicale ARRAS" dite "A.I.M.A" s'est tenue,

Sous la présidence de Monsieur Bruno TILLIE, président de l'association.

Les membres ont été convoqués par courrier simple,

Sont présents (membre du bureau également):

Monsieur Bruno TILLIE, en qualité de président.

Monsieur Bernard SENECA, en qualité de vice-président.

Monsieur Eric NONCLERCQ, en qualité de secrétaire.

Monsieur Olivier DELETOILLE, trésorier, *non présent*.

Sont présents également en tant que membres :

Michel Beyls

André Podevin

Tous les autres membres sont excusés.

Monsieur Eric NONCLERCQ en qualité de secrétaire, est chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Le président rappelle l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activités de l'association – remerciements - communication
- Rapport sur la situation financière préparé par Olivier Delétoille ;
- Perspectives pour l'année en cours et les années suivantes

Lecture est ensuite donnée des différents rapports présentés à l'assemblée.

Plusieurs échanges de vues ont lieu, savoir :

**1) Sur le rapport d'activité de l'association :**

**Le bloc opératoire mobile :**

Celui-ci est aujourd'hui créé.

✓      B.S.      *[Signature]*

## Madagascar

- Pour l'année 2013 :

La construction du bloc a commencé en octobre. Bruno Brigitte Bernard et Martine ont pu constater l'avancement de la construction lors de leur voyage au mois de décembre.

Ce bloc est aujourd'hui terminé.

- Une subvention de contrepartie a été allouée par le rotary international à hauteur de 70000 dollars pour l'achat de matériel pour équiper l'hôpital.
- Un container est préparé, et sera envoyé le plus rapidement possible pour permettre à l'équipe du mois de décembre de le réceptionner. Ce container sera chargé de matériel médical récupéré par l'association. Il permettra d'équiper la première tranche de la construction.

Le rotary d'Arras, a accepté de faire une convention de contrepartie.

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la convention de contrepartie a été initiée par le club d'Arras. Tous les clubs contacts auxquels nous avons présentés le projet (Reims, tous les clubs arrageois, La Louvière-Belgique, coblence- Allemagne...) adhèrent à ce projet. L'objectif de construire et d'équiper les lieux sont sur de bonnes voies.

Le container devrait être pris en charge par Claude Sanchez, il est probable qu'il parte en septembre.

Précision : Un groupe de 6 personnes s'est rendu à Anshohihy pour la réception du bâtiment. Un rapport sera présenté ainsi qu'un film sera fait pour la promotion de l'association par Alain Petit.

### Le site

Le site d'AIMA existe. Tout le monde peut le consulter. Nous intégrerons au site tous les documents relatifs à la vie de l'association.

## Remerciements, opérations et communication

### Remerciements

- Le Président et les membres de l'association tiennent à remercier tous les donateurs, toutes les épouses des membres pour nous avoir accueillies lors des réunions de l'association, tous les membres du Rotary club d'Arras qui ont participés de prêt ou de loin aux projets, Dominique et Béatrice Leclercq pour nous mettre à disposition leurs locaux mais aussi leur matériel.

- Opérations :

V BS PA

L'opération huitres à la cité nature au mois de novembre a été un franc succès dans une très bonne ambiance.

En 2014 tous les clubs rotariens arrageois et le rotaract participeront à cette opération.

### Communication

- A l'égard des donateurs. Il faut communiquer en se servant du site pour support
- A l'égard des autres associations ;
- L'objectif est de faire connaître un peu plus le site.
- Essayer de trouver un parrainage.
- - Elargir les contacts pour le « dîner d'huitres »

Objectifs de l'association pour 2014 et les années suivantes :

Elargir sa communication - Promotion

Entrer en contact avec les médecins de l'océan indien

Un voyage est envisagé par Bruno Tillie

2) Rapport financier présenté par Olivier Bruno Tillie :

✓ BS Bn



AIDE INTERNATIONALE MEDICALE ARRAS

Comptes de l'année 2013

Rappel 2012

Solde à la banque au 1 er janvier	42 830,48	57 669,92
Dons et adhérents	27 588,30	50 696,00
Produits de placements	1 637,00	
Opération soirées Huître 2012 & 2013 (dont don	9 900,46	10 648,34
Frais de la structure	-39,57	-859,99
Opérations (contenaires, matériel, frais...)	-1 938,87	-2 603,35
Facture Réa Hopital		
10/2013	-49 731,70	
11 et 12/2013	-96 674,70	
Vente Sicav	25 000,00	-72 720,44
Solde à la banque au 31 décembre	<u>8 303,10</u>	<u>42 830,48</u>
Placements	<u>49 357,44</u>	<u>72 720,44</u>

- Commentaires :
- Situation actuelle des dons effectués.
- Situation aujourd'hui de la trésorerie.
- Adhésion : Il est rappelé que pour devenir membre il y a lieu de verser non 150 euros mais 30 euros pour devenir membre et 120 de don.

**Politique sur les charges :** Il est rappelé que les membres règlent personnellement tous les frais de déplacement de restauration et de transport (en ce compris les billets d'avion).

3) **Perspectives :**

V BS M

- Sur la nécessité ou non d'intégrer de nouveaux membres : oui
- Sur l'opération déjeuner d'huitres : mettre en place un groupe de rotariens des clubs arrageois. Cela a été fait en 2013 avec le club d'Arras Vauban.

Plus personne ne demandant la parole, le président constate que le quorum requis est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour :

#### **Première résolution**

- Approbation du rapport sur l'activité de l'association et ses perspectives

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **Deuxième résolution**

- Approbation du rapport sur la situation financière de l'association

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **Troisième résolution**

- Approbation des comptes annuels

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou leurs suggestions.

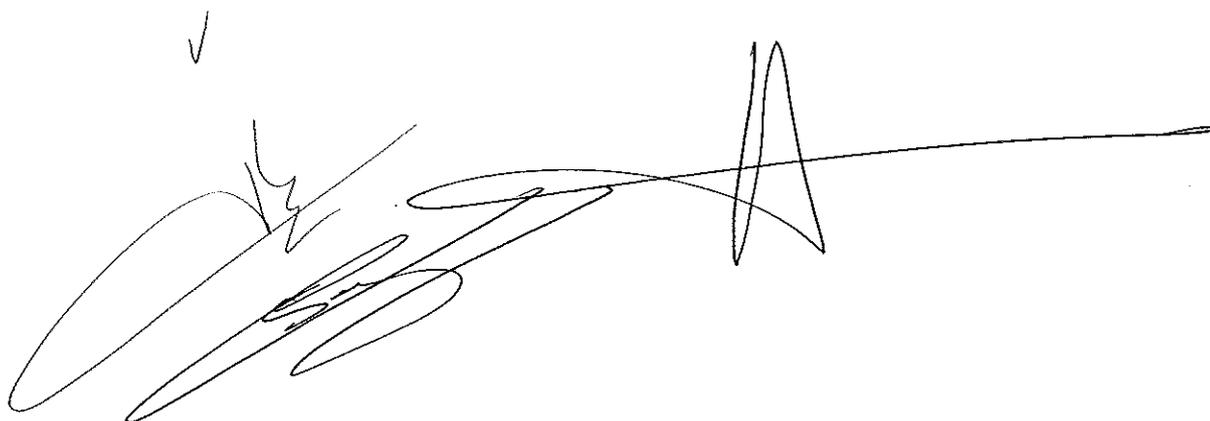
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 19H45 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par tous les membres du bureau présents.

Les membres du bureau absents signeront également le procès verbal après avoir pris connaissance du contenu.

Sur SIX pages

✓

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right. Above the signature, there is a small checkmark symbol.